

Arrêté n° 6199 MFT/DGRH du 16 juillet 2024 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe et interne de recrutement d'attachés d'administration de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française

(NOR : DRH24507490AM)

Paru in extenso au journal officiel n°79 N du 19/07/2024 dans la partie Ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle

Version en vigueur au 20/10/2025

La ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 818 PR du 3 juin 2024 relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle ;
Vu l'arrêté n° 824 CM du 13 juin 2024 portant autorisation d'ouverture de concours relevant de la filière administrative et financière, de la filière technique, de la filière socio-éducative et de la filière de la santé de la fonction publique de la Polynésie française, au titre des années 2024 et 2025,

Arrête :

Article 1er

Est organisé un concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration.

Art. 2

Les conditions d'accès au présent concours et la nature des épreuves figurent en annexe n° 1 du présent arrêté.

Art. 3

Le nombre de postes à pourvoir figure en annexe n° 2 du présent arrêté.

Art. 4

Le calendrier des opérations du présent concours se décline comme suit :

- la période d'inscription : du lundi 2 septembre 2024 au mercredi 2 octobre 2024 ;
- la date de passation des épreuves d'admissibilité : à compter du mardi 1er avril 2025.
- la date de passation des épreuves d'admission : à compter du lundi 18 août 2025.

Art. 5

Des centres d'examen sont ouverts à Tahiti, Raiatea, Nuku Hiva, Hiva Oa, Rurutu et Tubuai.

Art. 6

La directrice générale des ressources humaines par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 juillet 2024.

Pour la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle, et par délégation, la directrice générale des ressources humaines p.i.

Moerani LEHARTEL

Annexe 1 - Conditions d'accès au concours et nature des épreuves

Annexe 2 - Liste des postes d'attaché d'administration mis à concours

MFT/DTI du 17 octobre 2025

Rédaction issue de Arrêté n° 10530

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 6199 MFT/DGRH du 16 juillet 2024](#), JOPF n° 79 N du 19/07/2024
- [Arrêté n° 12948 MFT/DGRH du 30 décembre 2024](#), JOPF n° 2 N du 02/01/2025 à la page 77
- [Arrêté n° 1168 MFT/DTI du 13 février 2025](#), JOPF n° 36 N du 14/02/2025 à la page 121
- [Arrêté n° 8043 MFT/DTI du 22 août 2025](#), JOPF n° 199 N du 25/08/2025 à la page 7
- [Arrêté n° 10530 MFT/DTI du 17 octobre 2025](#), JOPF n° 241 N du 20/10/2025 à la page 63

Annexe 1 - Conditions d'accès au concours et nature des épreuves

Textes réglementaires en vigueur :

- Délibération n° 95-226 AT du 14 décembre 1995 modifiée
- Arrêté n° 227 CM du 02 mars 2020 modifié

I) CONDITIONS D'ACCES

Seuls pourront se présenter au concours des attachés d'administration, les candidats remplissant les conditions ci-dessous :

- être de nationalité française ;
- être âgé d'au moins 18 ans et au plus tard de 62 ans au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Pour le concours externe :**
aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant trois années d'études supérieures après le baccalauréat ou d'un titre ou d'un diplôme de niveau II inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, ainsi qu'aux candidats ayant suivi une formation à l'étranger d'une durée au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat et autorisés à concourir par la commission d'évaluation des diplômes étrangers de la Polynésie française ;
- **Pour le concours interne :**
aux fonctionnaires relevant du statut général de la fonction publique de la Polynésie française et aux agents non fonctionnaires relevant de la convention collective des agents non fonctionnaires de la Polynésie française, qui justifient, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'une durée de services effectifs de 3 ans au moins dans un service administratif, une autorité administrative indépendante ou un établissement public à caractère administratif de la Polynésie française. La durée de service effectif précitée, en ce qui concerne les fonctionnaires, tient compte de la période de stage ou de formation.

II) MODALITES D'INSCRIPTION

L'enregistrement des inscriptions s'effectue au choix :

- **en ligne** sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : www.fonction-publique.gov.pf
- **par voie postale** en adressant le dossier d'inscription complet à l'adresse suivante :

Direction générale des ressources humaines
BP 124 – 98713 Papeete

A l'appui de leur inscription par voie électronique ou postale, les candidats devront fournir :

S'agissant du concours interne : aucune pièce n'est requise.

S'agissant du concours externe :

- une copie de la pièce d'identité justifiant de la nationalité française du candidat (carte nationale d'identité ou passeport) ;
 - une copie du diplôme requis ci-dessus.
- **Pour les candidats reconnus travailleurs handicapés :**
- 1) Une copie de la notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ;

- 2) Le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves écrites du concours.

Toute inscription, qu'elle soit électronique ou par voie postale, incomplète ne sera pas prise en considération. Il appartient aux candidats de s'assurer de la complétude de leur dossier avant transmission.

Les épreuves du concours porteront sur les domaines suivants :

En **externe** :

- | | | |
|-------------------------------|---|---|
| 1) Administration générale | 4) Economie | 7) Statistiques |
| 2) Conservation du patrimoine | 5) Finances publiques | 8) Urbanisme et développement des territoires |
| 3) Droit | 6) Gestion du secteur sanitaire et social | |

En **interne** :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------|
| 1) Administration générale | 3) Droit |
| 2) Conservation du patrimoine | 4) Finances publiques |

III) NATURE DES EPREUVES

Les épreuves sont anonymes.

Il est attribué, à chaque épreuve, une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Le jury détermine souverainement la note minimale exigée des candidats aux épreuves d'admissibilité pour être admis à se présenter aux épreuves d'admission.

Sur cette base, il arrête, pour chacun des concours, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admissions.

Les épreuves du concours sont les suivants :

A) EPREUVE D'ADMISSIBILITE :

Du concours externe :

1° Pour l'ensemble des domaines, une composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics de la Polynésie française et leur rôle dans les grands domaines d'intervention publique de la collectivité, tels l'éducation, la santé, le tourisme, l'économie, l'emploi, la culture, l'environnement.

Cette épreuve doit permettre d'évaluer, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leur ouverture d'esprit, leur aptitude à l'analyse et au questionnement ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel (durée : 4 heures, coefficient : 3) ;

2° Au regard du domaine choisi au moment de l'inscription, la seconde épreuve de l'admissibilité est la suivante :

a) Dans le domaine “droit”, la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème juridique rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

b) Dans le domaine “finances publiques”, la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème financier, budgétaire ou comptable rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

c) Dans le domaine “économie”, la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème économique rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

d) Dans le domaine “conservation du patrimoine”, la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier relatif à la conservation du patrimoine de la Polynésie française (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

e) Dans le domaine “statistiques” :

- la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'étude d'un dossier d'analyse économique générale (durée : 4 heures, coefficient : 2) ;
- une composition de mathématiques et statistiques (durée : 4 heures, coefficient : 2) ;

f) Dans le domaine “traduction-interprétariat” :

1° Une version d'une langue régionale ou internationale vers le français, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir, portant sur un texte d'ordre politique, économique, social ou environnemental (durée : 2 heures, coefficient : 2) ;

2° Un thème du français vers une langue régionale ou internationale, déterminé au vu du profil de poste à pourvoir, portant sur un texte d'ordre politique, économique, social ou environnemental (durée : 2 heures, coefficient : 2) ;

3° Une épreuve d'interprétariat du français vers une langue régionale ou internationale et vice versa, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir (durée : 1 heure, coefficient : 2) comprenant :

- une traduction à vue, où le candidat tire au sort un texte écrit, qu'il traduit oralement à la volée ;
- une traduction avec prise de notes, où un texte est lu au candidat, qui prend des notes et traduit ensuite oralement le texte qu'il a entendu ;

g) Dans le domaine “administration générale”, la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par la Polynésie française (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

h) Dans le domaine “gestion du secteur sanitaire et social”, la rédaction d’une note ayant pour objet de vérifier l’aptitude à l’analyse d’un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

i) Dans le domaine “urbanisme et développement des territoires”, la rédaction d’une note ayant pour objet de vérifier l’aptitude à l’analyse d’un dossier soulevant un problème d’urbanisme et de développement des territoires rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

j) Dans le domaine “affaires internationales et européennes” :

1° Une composition en anglais sur l’Europe et la coopération internationale (durée : 2 heures, coefficient : 2) ;

2° Quatre questions ayant pour objet de vérifier la connaissance du candidat des instances européennes, de leur organisation et projets intéressant leurs relations avec la Polynésie française et le Pacifique (durée : 2 heures, coefficient : 2).

3° Une épreuve d’interprétariat du français vers une langue régionale ou internationale et vice versa, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir (durée : 1 heure, coefficient : 2) comprenant :

- une traduction à vue, où le candidat tire au sort un texte écrit, qu’il traduit oralement à la volée ;

- une traduction avec prise de notes, où un texte est lu au candidat, qui prend des notes et traduit ensuite oralement le texte qu’il a entendu.

Pour toutes les épreuves sur dossier, le dossier fourni avec le sujet ne doit pas comporter plus de 30 pages.

Du concours interne :

a) dans le domaine “droit”, rédaction, à l’aide des éléments d’un dossier soulevant un problème juridique rencontré par la Polynésie française, d’une note faisant appel à l’esprit d’analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

b) dans le domaine “finances publiques”, rédaction, à l’aide des éléments d’un dossier soulevant un problème financier, budgétaire ou comptable rencontré par la Polynésie française, d’une note faisant appel à l’esprit d’analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient 4) ;

c) dans le domaine “économie”, rédaction, à l’aide des éléments d’un dossier soulevant un problème économique rencontré par la Polynésie française, d’une note faisant appel à l’esprit d’analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

d) dans le domaine “conservation du patrimoine”, rédaction, à l’aide des éléments d’un dossier relatif à la conservation du patrimoine de la Polynésie française, d’une note

faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

e) Dans le domaine "traduction-interprétariat" :

1° Une version d'une langue régionale ou internationale vers le français, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir, portant sur un texte d'ordre politique, économique, social ou environnemental (durée : 2 heures, coefficient : 2) ;

2° Un thème du français vers une langue régionale ou internationale, déterminé au vu du profil de poste à pourvoir, portant sur un texte d'ordre politique, économique, social ou environnemental (durée : 2 heures, coefficient: 2) ;

3° Une épreuve d'interprétariat du français vers une langue régionale ou internationale et vice versa, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir (durée : 1 heure, coefficient : 2) comprenant :

- une traduction à vue, où le candidat tire au sort un texte écrit, qu'il traduit oralement à la volée ;

- une traduction avec prise de notes, où un texte est lu au candidat, qui prend des notes et traduit ensuite oralement le texte qu'il a entendu ;

f) dans le domaine "statistiques", rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier relatif aux études statistiques économiques en Polynésie française, d'une note faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, à son aptitude à situer le sujet dans son contexte et à ses capacités rédactionnelles, afin de dégager des solutions opérationnelles adaptées (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

g) dans le domaine "administration générale", la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par la Polynésie française (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

h) dans le domaine "gestion du secteur sanitaire et social", la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème sanitaire et social rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

i) dans le domaine "urbanisme et développement des territoires", la rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'urbanisme et de développement des territoires rencontré par la Polynésie française dans la mise en oeuvre de ses compétences (durée : 4 heures, coefficient : 4) ;

j) Dans le domaine "affaires internationales et européennes" :

1° Une composition en anglais sur l'Europe et la coopération internationale (durée : 2 heures, coefficient : 2) ;

2° Quatre questions ayant pour objet de vérifier la connaissance du candidat des instances européennes, de leur organisation et projets intéressant leurs relations avec la Polynésie française et le Pacifique (durée : 2 heures, coefficient : 2) ;

3° Une épreuve d'interprétariat du français vers une langue régionale ou internationale et vice versa, déterminée au vu du profil de poste à pourvoir (durée : 1 heure, coefficient : 2) comprenant :

- une traduction à vue, où le candidat tire au sort un texte écrit, qu'il traduit oralement à la volée ;
- une traduction avec prise de notes, où un texte est lu au candidat, qui prend des notes et traduit ensuite oralement le texte qu'il a entendu.

Le dossier fourni avec le sujet ne doit pas comporter plus de 30 pages.

B) EPREUVE D'ADMISSION :

Du concours externe :

1° Un entretien avec le jury visant à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, les connaissances administratives générales du candidat et sa capacité à les exploiter, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans le domaine choisi (durée : 30 minutes, coefficient : 5) ;

2° Une épreuve orale facultative de langue vivante d'une durée de vingt minutes comportant la traduction, sans dictionnaire, d'un texte, suivie d'une conversation, dans l'une des langues régionales ou étrangères suivantes au choix du candidat au moment de l'inscription : tahitien, anglais, espagnol, mandarin (durée de l'épreuve : 20 minutes avec préparation de 15 minutes, coefficient : 2).

Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

Cette épreuve orale facultative ne s'applique pas au domaine "traduction-interprétariat" et au domaine "affaires internationales et européennes".

Du concours interne :

1° Un entretien avec le jury visant à apprécier, le cas échéant sous forme d'une mise en situation professionnelle, les connaissances administratives générales du candidat et sa capacité à les exploiter, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois, notamment dans le domaine choisi (durée : 30 minutes, coefficient : 5) ;

2° Une épreuve orale facultative de langue vivante d'une durée de vingt minutes comportant la traduction, sans dictionnaire, d'un texte, suivie d'une conversation, dans l'une des langues régionales ou étrangères suivantes au choix du candidat au moment de l'inscription : tahitien, anglais, espagnol, mandarin (durée de l'épreuve : 20 minutes avec préparation de 15 minutes, coefficient : 2).

Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne.

Cette épreuve orale facultative ne s'applique pas au domaine "traduction-interprétariat" et au domaine "affaires internationales et européennes".

Annexe 2 - Liste des postes du concours externe et interne du cadre d'emplois des attachés d'administration de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française, au titre de l'année 2024

1°) Concours externe : 121 postes d'attaché d'administration

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
1	PT0001733	Agence de développement économique de la Polynésie française (ADE)	Administration générale	Tahiti, Pirae
2	PT0006000	Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale (ARASS)	Administration générale	Tahiti, Papeete
3	21180	Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA)	Administration générale	Tahiti, Pirae
4	2038	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Administration Générale	Tahiti, Pirae
5	PT0002089	Direction de la commande publique (DCO)	Administration générale	Tahiti, Pirae
6	PT0005856	Direction de la commande publique (DCO)	Administration générale	Tahiti, Pirae
7	PT0010060	Direction de la commande publique (DCO)	Administration générale	Tahiti, Pirae
8	PT0006137	Direction de la jeunesse et des sports (DJS)	Administration générale	Tahiti, Papeete
9	PT0002253	Direction de la santé (DSP)	Administration Générale	Tahiti, Papeete
10	PT0008110	Direction de la santé (DSP)	Administration générale	Tahiti, Papeete
11	PT0009834	Direction de la santé (DSP)	Administration générale	Tahiti, Papeete
12	PT0009905	Direction de la santé (DSP)	Administration Générale	Tahiti, Papeete
13	PT0010176	Direction de la santé (DSP)	Administration générale	Tahiti, Papeete
14	PT0010177	Direction de la santé (DSP)	Administration Générale	Tahiti, Papeete
15	PT0006775	Direction de l'agriculture (DAG)	Administration générale	Tahiti, Pirae
16	PT0001332	Direction de l'équipement (DEQ)	Administration générale	Tahiti, Papeete
17	PT0001336	Direction de l'équipement (DEQ)	Administration générale	Tahiti, Papeete
18	PT0001339	Direction de l'équipement (DEQ)	Administration générale	Tahiti, Papeete
19	PT0010091	Direction de l'équipement (DEQ)	Administration générale	Tahiti, Papeete
20	PT0000636	Direction des ressources marines (DRM)	Administration générale	Tahiti, Papeete
21	PT0000144	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete

22	PT0000268	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
23	PT0000418	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
24	PT0006201	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
25	PT0006302	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
26	PT0007230	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
27	PT0008014	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
28	PT0008218	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
29	PT0008727	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
30	PT0009358	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
31	PT0009530	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
32	PT0010129	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
33	PT0002221	Direction du système d'information (DSI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
34	PT0006968	Direction générale de l'économie numérique (DGEN)	Administration générale	Tahiti, Papeete
35	PT0008462	Direction polynésienne des affaires maritimes (DPAM)	Administration générale	Tahiti, Papeete
36	PT0000006	Secrétariat général du conseil économique, social , environnemental et culturel (SG-CESEC)	Administration générale	Tahiti, Papeete
37	PT0005868	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
38	PT0007314	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
39	PT0007316	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
40	PT0007733	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Administration générale	Tahiti, Papeete
41	PT0010194	Service des moyens généraux (SMG)	Administration générale	Tahiti, Papeete
42	PT0000688	Service du tourisme (SDT)	Administration générale	Tahiti, Papeete

43	PT0007993	Service du tourisme (SDT)	Administration générale	Tahiti, Papeete
44	181103	Te Fare Tauhiti nui - Maison de la culture (TFTN)	Administration générale	Tahiti, Papeete
45	181104	Te Fare Tauhiti nui - Maison de la culture (TFTN)	Administration générale	Tahiti, Papeete
46	PT0087710	Direction de la culture et du patrimoine - Te Papa Hiro'a 'e Faufa'a tumu (DCP)	Conservation du patrimoine	Tahiti, Punaauia
47	PT0009476	Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale (ARASS)	Droit	Tahiti, Papeete
48	21108	Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA)	Droit	Tahiti, Pirae
49	21159	Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA)	Droit	Tahiti, Pirae
50	0007	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Droit	Tahiti, Pirae
51	2099	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Droit	Tahiti, Pirae
52	PT0000434	Contrôle des Dépenses Engagées (CDE)	Droit	Tahiti, Papeete
53	PT0002324	Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)	Droit	Tahiti, Papeete
54	PT0009653	Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)	Droit	Tahiti, Papeete
55	PT0006964	Délégation pour le développement des communes (DDC)	Droit	Tahiti, Papeete
56	PT0010062	Direction de la commande publique (DCO)	Droit	Tahiti, Pirae
57	PT0002030	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Droit	Tahiti, Papeete
58	PT0002241	Direction de la santé (DSP)	Droit	Tahiti, Papeete
59	PT0006564	Direction de l'agriculture (DAG)	Droit	Tahiti, Pirae
60	PT00010092	Direction de l'équipement (DEQ)	Droit	Tahiti, Papeete
61	PT0008382	Direction de l'équipement (DEQ)	Droit	Tahiti, Papeete
62	PT0009840	Direction de l'équipement (DEQ)	Droit	Tahiti, Papeete
63	PT0006102	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete
64	PT0007241	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete

65	PT0007298	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete
66	PT0007951	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete
67	PT0009521	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete
68	PT0009647	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete
69	PT000644	Direction des ressources marines (DRM)	Droit	Tahiti, Papeete
70	PT0005992	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)	Droit	Tahiti, Papeete
71	PT0008676	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)	Droit	Tahiti, Papeete
72	PT0001303	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Droit	Tahiti, Papeete
73	PT0008181	Direction des transports terrestres (DTT)	Droit	Tahiti, Pirae
74	PT0000384	Direction du budget et des finances (DBF)	Droit	Tahiti, Papeete
75	PT0009551	Direction générale de l'économie numérique (DGEN)	Droit	Tahiti, Papeete
76	PT0004962	Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)	Droit	Tahiti, Pirae
77	PT0004991	Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)	Droit	Tahiti, Pirae
78	PT0000558	Direction générale des affaires économiques (DGAE)	Droit	Tahiti, Papeete
79	PT0008257	Direction générale des affaires économiques (DGAE)	Droit	Tahiti, Papeete
80	PT0009711	Direction polynésienne de l'énergie (DPE)	Droit	Tahiti, Papeete
81	PT0007942	Direction polynésienne des affaires maritimes (DPAM)	Droit	Tahiti, Papeete
82	PT0009024	Secrétariat général du conseil économique, social , environnemental et culturel (SG-CESEC)	Droit	Tahiti, Papeete
83	PT0000035	Secrétariat général du gouvernement (SGG)	Droit	Tahiti, Papeete
84	PT0008304	Secrétariat général du gouvernement (SGG)	Droit	Tahiti, Papeete
85	PT0008316	Secrétariat général du gouvernement (SGG)	Droit	Tahiti, Papeete

86	PT0009661	Secrétariat général du gouvernement (SGG)	Droit	Tahiti, Papeete
87	PT0006927	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Droit	Tahiti, Papeete
88	PT0008406	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Droit	Tahiti, Papeete
89	181108	Te Fare Tauhiti nui - Maison de la culture (TFTN)	Droit	Tahiti, Papeete
90	PT0009652	Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)	Economie	Tahiti, Papeete
91	PT0007302	Direction des affaires foncières (DAF)	Economie	Tahiti, Papeete
92	PT0007045	Direction générale des affaires économiques (DGAE)	Economie	Tahiti, Papeete
93	PT0009488	Direction générale des affaires économiques (DGAE)	Economie	Tahiti, Papeete
94	161107	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Economie	Tahiti, Papeete
95	161117	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Economie	Tahiti, Papeete
96	PT0009970	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Economie	Tahiti, Papeete
97	1252	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
98	2100	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
99	2136	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
100	2294	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
101	PT0009744	Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
102	PT0009681	Direction de la construction et de l'aménagement (DCA)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
103	PT0002645	Direction de la santé (DSP)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
104	PT0007967	Direction de la santé (DSP)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
105	PT0009437	Direction de la santé (DSP)	Finances publiques	Tahiti, Papeete

106	PT0001002	Direction de l'agriculture (DAG)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
107	PT0007937	Direction de l'agriculture (DAG)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
108	PT0008192	Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
109	PT0000389	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
110	PT0007235	Direction du système d'information (DSI)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
111	PT0007730	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
112	PT0001561	Service des moyens généraux (SMG)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
113	PT0007078	Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale (ARASS)	Gestion du secteur sanitaire et social	Tahiti, Papeete
114	PT0006729	Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)	Statistiques	Tahiti, Papeete
115	PT0004952	Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)	Statistiques	Tahiti, Pirae
116	161116	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Statistiques	Tahiti, Papeete
117	161118	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Statistiques	Tahiti, Papeete
118	161120	Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)	Statistiques	Tahiti, Papeete
119	PT0006768	Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI)	Statistiques	Tahiti, Papeete
120	PT0006286	Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)	Urbanisme et développement des territoires	Tahiti, Papeete
121	PT0008078	Direction des affaires foncières (DAF)	Urbanisme et développement des territoires	Tahiti, Papeete

2°) Concours interne : 9 postes d'attaché d'administration

N°	N° de poste	Entité	Spécialité	Lieu d'affectation géographique
1	21101	Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA)	Administration générale	Tahiti, Pirae
2	PT0005933	Direction du travail (TRAV)	Administration générale	Tahiti, Papeete
3	61103	Te fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des îles (MTI)	Conservation du patrimoine	Tahiti, Punaauia
4	PT0000533	Direction générale des affaires économiques (DGAE)	Droit	Tahiti, Papeete
5	PT0008077	Direction des affaires foncières (DAF)	Droit	Tahiti, Papeete
6	PT0009967	Direction des Talents et de l'Innovation (DTI)	Droit	Tahiti, Papeete

7	21158	Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA)	Finances publiques	Tahiti, Pirae
8	181102	Te Fare Tauhiti nui - Maison de la culture (TFTN)	Finances publiques	Tahiti, Papeete
9	181109	Te Fare Tauhiti nui - Maison de la culture (TFTN)	Finances publiques	Tahiti, Papeete